agenzia fides
Organo di informazione delle Pontificie Opere Missionarie
http://www.fides.org
Fondata nel 1927

ASIE/SYRIE - Appel d'ONG en faveur de la participation de représentants chrétiens aux négociations de la II° Conférence de Genève

Genève (Agence Fides) – Promouvoir la participation d'une délégation de la minorité chrétienne dans le cadre des négociations de paix concernant la Syrie qui auront lieu dans le cadre de la II° Conférence de Genève, à compter de demain, 22 janvier : telle est la requête de l'ONG CitizenGO, qui a lancé à cet effet un appel et une pétition auxquels ont adhéré des responsables des églises ainsi que d'autres ONG accréditées auprès du bureau de l'ONU sis à Genève.

Dans le texte de l'appel, envoyé à Fides, on peut lire : « La communauté chrétienne du pays a été et se trouve encore être probablement le groupe religieux le plus touché par l'actuelle guerre civile qui voit les rebelles islamistes s'opposer au régime de Bashar el-Assad. Après près de trois ans de conflit, environ 2,6 millions de chrétiens syriens sont encore victimes de persécutions, de violences et d'intimidations qui mettent en danger l'existence même de la communauté chrétienne syrienne ».

Dans ce contexte, « les grandes puissances mondiales et les Nations unies, qui sont sur le point de lancer les négociations de paix entre les factions en conflit, n'ont pas cru bon d'inviter de représentant de la minorité chrétienne – qui représente pourtant près de 12% de l'ensemble de la population syrienne – à la conférence de paix de Genève ».

C'est pourquoi CitizenGO et d'autres ONG soutiennent l'action de la Coalition chrétienne pour la Syrie qui propose la fin immédiate des hostilités et promeut l'adoption d'une Constitution démocratique et respectueuse des nombreuses minorités ethniques et religieuses qui vivent dans la région. Pour affirmer cela et défendre les droits et les libertés des chrétiens syriens – affirme le texte de l'appel – « les délégués de l'organisation doivent être admis aux négociations de paix de Genève, ce qui leur a été refusé jusqu'à présent ».

La pétition appuie cette participation, rappelant que « la liberté religieuse représente le premier des droits fondamentaux reconnus par la déclaration universelle des droits de l'homme », et que, dans de nombreux cas prouvés, « les chrétiens syriens se sont vus priver du droit élémentaire de professer librement leur foi ». (PA)
(Agence Fides 21/01/2014)

I contenuti del sito sono pubblicati sotto Licenza Creative Common - http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/deed.it